

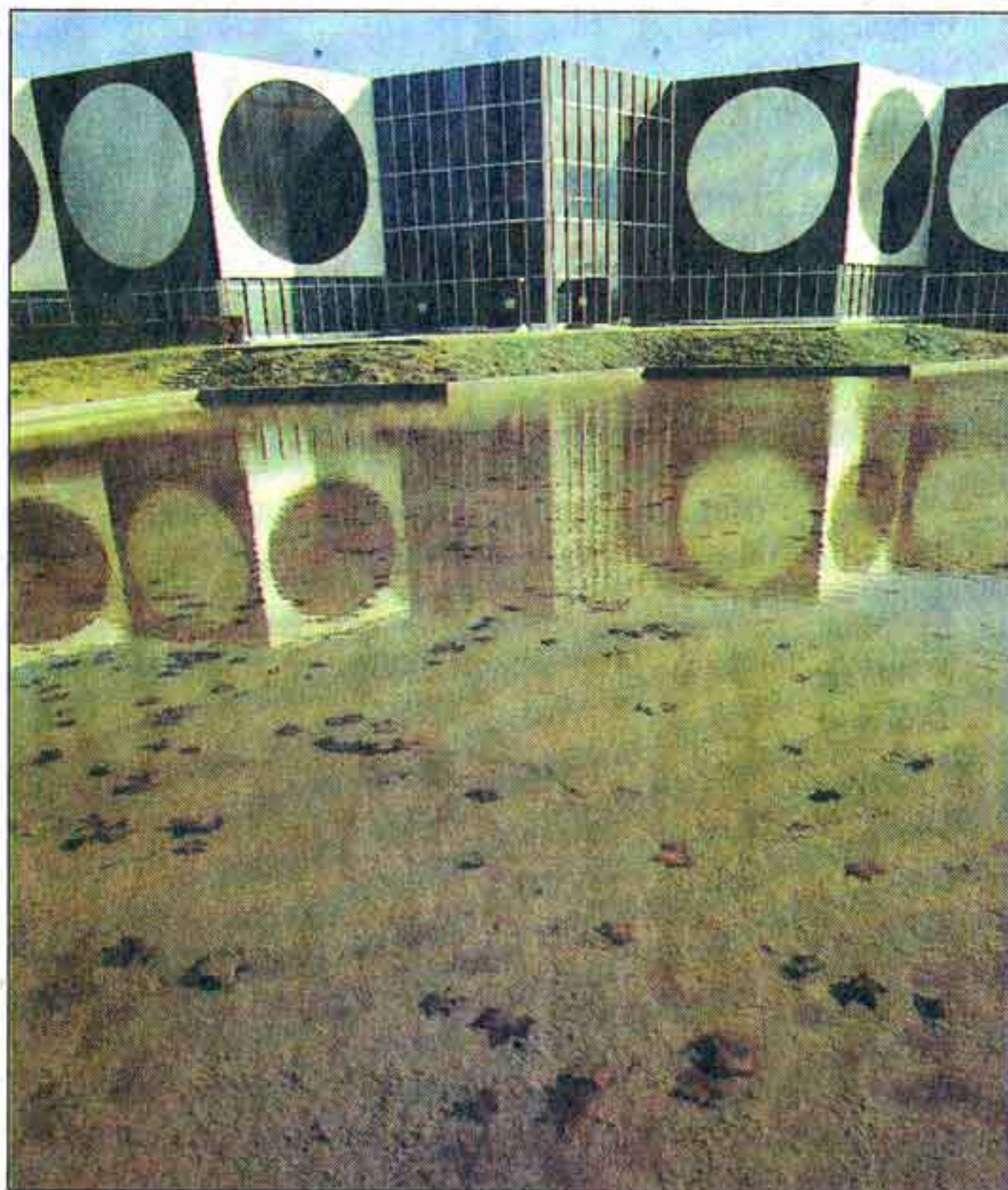
Face aux accusations de son beau-fils Michèle Vasarely contre-attaque

La semaine dernière, Pierre Vasarely accusait la seconde épouse de son père défunt d'avoir récupéré les oeuvres de la Fondation. L'intéressée répond point par point à ces accusations

Dimanche dernier, pour le centième anniversaire de la naissance de Victor Vasarely, son petit-fils Pierre donnait une conférence de presse, sur le parvis de la Fondation. Il accusait en substance la seconde épouse de son père, Michèle Vasarely, d'avoir "mis en place un arbitrage qui lui a permis de récupérer une partie des collections inaliénables", c'est-à-dire les études originales qui auraient dû rester à jamais dans la Fondation. Depuis les Etats-Unis, où elle réside désormais, Michèle Vasarely a répondu point par point aux accusations.

"L'arbitrage a eu lieu en 1996, a obtenu l'exequatur de la justice et a, par conséquent, l'autorité de la chose jugée. A dater du décès de mon mari (2002), mon beau-fils a commencé à saisir ce prétexte pensant que cela laisserait croire qu'il entendait défendre les intérêts de la Fondation. L'arbitrage - jugement qui ne me concerne pas, car je ne suis pas l'héritière de l'artiste - n'a fait que respecter les lois successorales, ce qui explique que les représentants de l'Etat au Conseil ne soient pas intervenus.

"D'autre part, à cette époque Pierre Vasarely était directeur de la Fondation et au centre du processus qui a été débattu lors



La fondation Vasarely a été construite voici trente ans.

Ph. K.V.

de différentes réunions du conseil. Cet arbitrage a rendu aux héritiers une petite partie de ce qui devait leur revenir et mon beau-fils était en parfait accord avec cette démarche. Il est

d'ailleurs aujourd'hui, de par le décès de son père, le principal bénéficiaire de cette décision, ce qu'il sait parfaitement. "Afin de lui permettre d'accorder ses actes à ses discours,

puisque je détiens l'usufruit sur la succession de mon époux et en espérant que cela fera cesser les scandales qu'il tente de provoquer un peu partout, je lui ai proposé, à différentes reprises, par écrit, de négocier la levée de l'usufruit si celui-ci accepte de remettre les œuvres et les milliers d'éditions dont il a hérité de son père, à la Fondation. Certes, si cela pouvait se réaliser, l'Institution deviendrait le principal propriétaire d'œuvres de Victor Vasarely au monde.

"Bien malheureusement, ma proposition n'a obtenu que des réponses détournées et je vais à nouveau œuvrer afin de permettre la reconstitution d'une dotation grâce à l'abandon de l'usufruit, en espérant qu'enfin celui-ci acceptera. Cela aurait également l'avantage de mettre un terme, je l'espère, à des débats regrettables et stériles qui nuisent au nom et à l'œuvre de l'artiste dont la Fondation fait partie, étant en elle-même une œuvre majeure, unique et sans équivalent.

"Je précise qu'Yvaral, fils de Victor Vasarely, a procédé à une donation à l'Institution avant son décès de 300 études originales d'une importance didactique considérable ainsi que de 3 000 sérigraphies".

"Rester à sa modeste place"

— Dans sa réponse, Michèle Vasarely a déploré "cette campagne de presse et de diffamation médiocre et déplacée".

"Avoir le privilège de porter le nom d'un créateur de cette envergure impose le devoir de rester à sa modeste place, qui consiste à être au service de l'œuvre et travailler au soutien de celle-ci dans le respect et la discrétion.

"Je précise qu'en charge de l'œuvre, selon la volonté de l'artiste, j'ai organisé une trentaine d'expositions muséales et travaille actuellement à la réalisation du "Catalogue Raisonné", ce qui a pour conséquence de re-créabiliser l'œuvre dont la cote, depuis quatre ans, remonte de façon spectaculaire.

"Je doute qu'une telle agitation sans substance motive les responsables régionaux ou privés à s'intéresser au devenir de l'institution. D'importants projets culturels sont en cours de préparation et il est regrettable qu'un des petits-fils de l'artiste tente de déstabiliser les efforts déployés, pour satisfaire ses ambitions personnelles locales".